



Schweizerischer Schäferhund-Club (SC) Club Suisse du Berger Allemand (BA)

Sektion der SKG / Section de la SCS, PostFinance, IBAN CH94 0900 0000 8001 2943 5 / CHE-114.570.215 MWST

Leistungswart Hans Graf, im Gugelment 5, 8450 Andelfingen / +41 79 357 84 57 / +41 52 301 25 51 / leistungswart@schaferhund.ch

Championnat du Monde-WUSV-IP mode éliminatoire 2023

1. Membres du BA avec domicile légal en Suisse
2. Le berger allemand et le propriétaire doivent être inscrits au LOS.
3. Le chien inscrit doit être sans interruption en Suisse, depuis le 1er janvier de l'année du Championnat jusqu'au Championnat du Monde. Il doit avoir un pédigrée reconnu par la WUSV, le statut HD/ED, ainsi que le timbre *A* dans le pédigrée. Chaque chien inscrit doit disposer d'un teste HD/ED : normal, presque normal, encore admis (FCI : A: B: C respectivement 0:1) reconnu par la WUSH/SV. Ces dispositions sont uniquement valables pour des chiens avec dates de naissances dès le 01.01.2018. **D'autre part, une copie d'un résultat d'exposition avec au moins un «BON» obtenu à l'âge d'au moins 12 mois doit y être jointe pour preuve. Ceci est valable pour des chiens nés dès le 01.01.2020.**
4. Un participant peut prendre part avec au plus deux chiens à une épreuve éliminatoire, mais ne peut être qualifié qu'avec un seul chien pour le Championnat du Monde.
5. Les concours doivent être effectués par le même binôme (conducteur et chien).
6. 1. L'examen de qualification pour la ChM-WUSV-IP 2023 est la 1ère sélection WUSV-BA du 18 mars 2023 à Pieterlen
 - Règlement d'admission :
 - a. le chien inscrit pour la sélection doit avoir réussi au moins un concours en classe IGP 3 avec 260 points et mention en Suisse à partir de janvier et jusqu'à la date limite de l'inscription. Des concours passés à l'étranger ne sont pas pris en considération. Le nombre de participants est limité à 36 binômes, s'il y a trop d'inscriptions, les binômes avec plus qu'un résultat seront avantagés
 - b. L'équipe du ChM-WUSV-IP 2022 a de toute façon droit au départ.
7. Les 6 premiers classés de la 1ère sélection WUSV se qualifient pour le Tournoi des 7 Nations 2023..
Le mieux classé de l'équipe-BA au Tournois des 7 Nations se qualifie directement pour le ChM-WUSV 2023, mais a besoin d'un résultat minimal de 260 points avec mention.
(En cas d'une égalité de points, il sera tranché par le meilleur résultat a.) discipline A, b.) discipline B, c) discipline C, d.) le chien le plus âgé
8. 2ème examen de qualification est la 2ème sélection-WUSV-BA fin août / début septembre (la date exacte ainsi que le lieu seront publiés ultérieurement).
 - Règlement d'admission :
 - a. concours réussi lors de la 1ère sélection WUSV-BA.
 - b. le nombre de participants est limité à 24 binômes, selon la liste des résultats de la 1ère sélection WUSV-BA.
9. L'équipe sera composée des quatre binômes les mieux classés du 1er + 2ème concours de qualification (max. 600 points). Ainsi que du qualifié d'office du Tournoi des 7 Nations. Le cinquième placé est retenu comme remplaçant
10. En cas d'égalité des points pour le ChM-WUSV-IP, il sera tranché par le:
 - a. Résultat total des pistes 1^{er} + 2^{ème} concours de qualification 2023
 - b. Résultat total des obéissances 1^{er} + 2^{ème} concours de qualification 2023
 - c. Résultat total des défenses 1^{er} + 2^{ème} concours de qualification 2023
 - d. Score le plus élevé du 2^{ème} concours de qualification



Schweizerischer Schäferhund-Club (SC) Club Suisse du Berger Allemand (BA)

Sektion der SKG / Section de la SCS, PostFinance, IBAN CH94 0900 0000 8001 2943 5 / CHE-114.570.215 MWST

11. Les sélections pour la WUSV sont planifiées et organisées par la KAS-BA l'année du Championnat du Monde.
12. Sur demande de la KAS, le CC a la possibilité de prendre une décision différente en ce qui concerne la qualification pour le ChM.
La décision du CC est définitive.
13. L'équipe s'engage à participer aux formations et aux réunions organisées pour l'équipe.
14. Encas de baisse de performance clairement visible d'un chien, le CC peut, à la demande des responsables de l'équipe, au sein des 6 binômes de l'équipe, faire un classement différent des partants pour l'inscription au ChM.
15. Les instructions des responsables de l'équipe doivent être respectées par les membres de l'équipe, dans la préparation et au ChM-WUSV. La participation à l'entraînement officiel de l'équipe dans le stade est obligatoire, l'absence entraîne l'exclusion du ChM.
16. Les membres de l'équipe qui défient les instructions du chef de l'équipe, peuvent être sanctionnés à tout moment par le responsable de l'équipe. Les décisions du responsable de l'équipe sont définitives.
17. Le chef de l'équipe est élu par le CC sur proposition de la KAS.
18. Les modifications et ajustements du mode de qualification sont approuvés par le CC sur proposition de la KAS. Le mode de qualification est publié annuellement.
19. En cas d'ambiguïté dans les traductions, le texte allemand fait foi.

October 2022
Commission de l'éducation et du sport KAS
Hans Graf, chef de la performance BA

Club Suisse du Berger-Allemand
Comité central - CC